

# LES LUTTES ABOLITIONNISTES

*Le sexe n'est pas un droit de l'homme*

- **1802** Napoléon instaure l'esclavage sexuel féminin avec les maisons de tolérance pour les filles « soumises » et la pénalisation des filles « insoumises » qui se prostituent dans la rue
- **1946** Marthe Richard, élue de Paris fait fermer ces « maisons closes »
- **1948** Déclaration universelle des droits de l'Homme suivie de la
- **1949** Convention de l'ONU, premier texte universel pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui
- **1960** La France ratifie cette convention et en fait le socle de sa position abolitionniste
- **1975** Occupation d'églises par plusieurs centaines de femmes prostituées pour dénoncer le harcèlement policier qu'elles subissent, un tournant dans à l'organisation des « travailleuses du sexe »
- **Années 2000** Nombreuses offensives pour ré-introduire la responsabilité du côté des prostituées telle la loi dite Sarkozy (2003) qui rétablit les PV pour racolage actif et rétablir la dépénalisation du proxénétisme. Résistance et mobilisation associative pour une grande loi abolitionniste sur le modèle suédois 1997 qui confirme l'éradication possible de l'esclavage sexuel.
- **2016** Loi contre le système prostitutionnel
- **2019** Saisi par les pro-prostitution, le Conseil Constitutionnel confirme que la pénalisation des clients, pilier de la loi de 2016, est conforme à la constitution.
- **2021** Saisi par les pro-prostitution, la Cour européenne des droits de l'homme accepte d'examiner si les lois françaises qui criminalisent le fait de payer pour des rapports sexuels sont constitutionnelles ou si elles contreviennent aux droits de l'homme des personnes qui s'autoproclament « travailleur-ses du sexe »

Le modèle règlementariste	Le modèle abolitionniste
<p><b>Priorise</b> le système prostitueur et sa recherche du profit En France 80 % des personnes prostituées sont sous l'emprise de réseaux</p> <p><b>Considère</b> le corps des femmes comme de la marchandise rémunératrice Actions de santé communautaire et juridique pour maintenir le capital corporel</p> <p><b>Préserve</b> la dignité des clients et non celle des prostituées</p> <p><b>S'oppose</b> à la pénalisation des clients, au motif d'une plus grande mise en danger</p> <p><b>Revendique</b> le droit à la vie privée et la liberté d'entreprendre « Consentir à se mettre à disposition d'autrui n'est pas la liberté »</p>	<p><b>Priorise</b> Une société égalitaire et l'égalité des droits pour toutes les femmes La lutte contre les violences faites aux femmes</p> <p><b>Considère</b> L'indisponibilité du corps humain aux échanges marchands</p> <p><b>Préserve</b> La dignité des femmes et ...des hommes</p> <p><b>S'oppose</b> Au système prostitueur et à l'esclavage sexuel liés à la culture patriarcale À la normalisation de la prostitution comme emploi : La France ne valide pas la notion de travail du sexe et son emploi</p> <p><b>Revendique</b> Pour chacunE de pouvoir faire société en toute dignité Toutes les personnes doivent avoir accès à un parcours de sortie de prostitution</p>
LES ACTEURS MOBILISÉS	
<p><b>LES ACTIVISTES PRO TRAVAIL DU SEXE santé et droit</b> Fédération parapluie rouge : Acceptess T, Autres Regards, Bad Boys, Bus des Femmes, Cabiria, Chaffe autodéfense, Collectifs des Femmes de Strasbourg St Denis, Grisélidis, Pastt, Pda, Strass syndicat du travail sexuel. Les amis du bus des femmes, Paloma Nantes, Les Roses d'acier, Arcat, Arap Rubis, Autres regards, Avec nos aînées</p> <p><b>LES ACTIVISTES (L)GB-T</b> L'inter LGBT+ SOS Homophobie</p> <p><b>LES ASSOCIATIONS DU SOIN</b> Aides, Médecin du Monde, Planning Familial</p>	<p><b>LES ASSOCIATIONS ET ORGANISATIONS DROITS DES FEMMES</b></p> <p><b>Les survivantes de la prostitution</b> Coalition pour l'Abolition de la Prostitution Fondation Scelles Amicale du Nid Zéromacho44-Des hommes contre la prostitution La Maison des Femmes de Paris Mémoire traumatique et victimologie Regards de femmes Le Mouvement du Nid Osez le Féminisme La Clef-Coordination française pour le lobby européen des femmes Équipes d'Action contre le Proxénétisme et d'aides aux victimes Association européenne contre les violences faites aux femmes Collectif féministe contre le viol</p>

## LES ASSOCIATIONS FÉMINISTES ABOLITIONNISTES, OBJET DE REPRÉSAILLES

Depuis 2019, les activistes pro-prostitutions et transgenres sont plus présent-e-s dans les manifestations de soutien aux droits des femmes et particulièrement le 8 mars, Journée Internationale pour les droits des femmes et le 25 novembre Journée de lutes contre les violences faites aux femmes. Leurs combats pour la reconnaissance de leurs revendications trouvent un écho parmi des jeunes queers sur les réseaux sociaux, sensibles aux revendications des minorités et aux postures victimaires. Traitées de « putophobes » et de « transphobes », les associations féministes historiques positionnées sur les droits des femmes et la lutte collective mais aussi les survivantes de la prostitution sont maintenant systématiquement attaquées lors des manifestations voire exclues de rassemblements néo-féministes et (L)GB-TQ. Est-ce un effet de leur échec en 2019 face à la décision du conseil constitutionnel de considérer les articles 225-12-1 et 611-1 du code pénal comme conformes à la constitution ? Ça se passe à Nantes mais aussi à Paris, Marseille, Toulouse, Rouen...

Mode opératoire : organisation de l'opération prévue — passage à l'acte - communication victimaire parfois préparée à l'avance. Jamais de négociation préalable, pas de débat comme cela se pratique entre organisations mais diffusion d'un climat de violence et passage à l'acte : provocations, insultes, intimidations, dégradations matérielles, atteintes physiques.

25 nov 2020 - traditionnellement les noms des femmes victimes de féminicides sont énoncés en fin de manifestations. Attaques pendant le déroulement au motif de ne pas avoir intégré les trans femmes alors que rien ni personne ne s'opposait à le faire.